Programme de Formation

Le Business Game

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique

Public visé

- Administrateurs
- Auditeurs internes
- Analystes financiers

Objectifs pédagogiques

Afin de permettre aux administrateurs de mieux s'approprier ces sujets complexes liés à la directive Solvabilité 2, le cabinet Actuelia a mis en place un Business Game innovant. Cette approche ludique et interactive vise à appréhender de manière concrète et pratique les notions clés introduites par la directive, tout en favorisant une compréhension approfondie des enjeux réglementaires et financiers.

Les principaux objectifs pédagogiques de ce Business Game sont les suivants :

- Maîtriser les leviers stratégiques du développement et leurs impacts sur la solvabilité au sens de la Directive Solvabilité 2.
- Comprendre les mécanismes de calcul du capital de solvabilité requis (SCR) et du minimum de capital requis (MCR).
- Identifier les différents risques auxquels sont exposées les compagnies d'assurance et apprendre à les gérer efficacement.
- Analyser l'impact des décisions stratégiques sur les ratios de solvabilité et la performance financière de l'entreprise.
- Développer une vision globale de la gestion des risques et de la gouvernance dans le secteur de l'assurance.

À travers des simulations et des mises en situation réalistes, les participants pourront ainsi acquérir une compréhension approfondie des concepts clés de Solvabilité 2 et développer les compétences nécessaires pour prendre des décisions éclairées dans le cadre de leurs responsabilités d'administrateurs.

Compétences visées

- Compétences en stratégie d'assurance et en prise de décision collective.
- Maîtriser des concepts clés de Solvabilité 2

Description

La directive Solvabilité 2 est en place depuis le 1er janvier 2016 et concerne l'ensemble des organismes d'assurance ce qui a conduit les administrateurs des organismes à se familiariser et à maitriser de nombreux concepts.

Afin de permettre aux administrateurs de mieux s'approprier ces sujets, le cabinet Actuelia a mis en place un Business Game visant à appréhender de manière concrète les notions introduites par la directive.

Le « Business Game », littéralement « Jeu d'entreprise » est une manière ludique d'aborder la formation : il permet en effet d'être actif et d'expérimenter des situations afin de les assimiler plus facilement qu'en écoutant passivement de long discours. Au-delà de la dimension ludique, le « Business Game » permet donc de répondre à des objectifs d'apprentissage.

De plus, sous la forme d'un jeu collaboratif, il permet de renforcer l'esprit d'équipe et la dynamique de groupe et ainsi d'améliorer la cohésion au sein d'un Conseil d'Administration. Par ailleurs, s'agissant d'un duel entre deux équipes, les participants sont amenés à trouver le meilleur consensus afin de battre la concurrence.

Ainsi, l'objectif de ce « Business Game » est de permettre de maîtriser les leviers stratégiques du développement et leurs impacts sur la solvabilité au sens de la Directive Solvabilité 2.

Points forts

Plongez dans un Business Game captivant sur la Directive Solvabilité 2 ! Développez des compétences stratégiques concrètes en équipe, renforcez votre cohésion et maîtrisez les enjeux de la solvabilité. Une expérience ludique et collaborative pour une com

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.

Modalités pédagogiques

- **Apprentissage par l'expérience** : Méthode pédagogique active où les apprenants acquièrent des connaissances et des compétences à travers des activités pratiques, des expérimentations concrètes et des réflexions sur leurs expériences vécues. Cette approche favorise une compréhension plus profonde et une meilleure rétention des informations.
- **Travail en équipe :** Collaboration entre plusieurs individus pour atteindre un objectif commun. Cette méthode développe les compétences interpersonnelles, la communication, la résolution de problèmes en groupe et la gestion de conflits. Elle prépare également les apprenants aux environnements professionnels modernes qui privilégient le travail collaboratif.
- Jeux de rôle : Technique d'apprentissage où les participants assument des rôles spécifiques dans des scénarios simulés. Cette méthode permet de développer l'empathie, la prise de décision, la résolution de problèmes et les compétences de communication dans des situations variées et réalistes.
- **Études de cas :** Analyse approfondie de situations réelles ou fictives pour appliquer des concepts théoriques à des problèmes concrets. Cette méthode développe la pensée critique, l'analyse, la prise de décision et la capacité à formuler des recommandations basées sur des informations complexes.
- **Simulations :** Reproduction artificielle de situations ou de systèmes réels pour permettre aux apprenants d'expérimenter et de pratiquer dans un environnement contrôlé et sans risque. Les simulations peuvent être informatiques, physiques ou basées sur des scénarios, et elles favorisent l'apprentissage pratique, la prise de décision et la compréhension des systèmes complexes.

Moyens et supports pédagogiques

- **Matériel de jeu**

- **Support de formation numérique :** Plateforme d'accès aux modules de cours, quiz d'auto-évaluation, ressources téléchargeables (PDF, infographies)
- **Études de cas :** Analyses approfondies de situations réelles, scénarios complexes à résoudre en groupe, retours d'expérience d'entreprises, exercices de mise en pratique basés sur des cas concrets
- **Supports numériques :** Présentations multimédias, tableaux blancs virtuels, outils de collaboration en ligne.
- **Discussions et échanges :** Sessions de questions-réponses en direct, ateliers virtuels en petits groupes, mentorat en ligne.
-

Modalités pratiques

- **Durée de la formation :** La formation dure 7 heures, incluant des pauses en milieu de matinée et d'après-midi et une pause déjeuner d'une heure.
- **Lieu de la formation :**
  - **En présentiel :** La formation peut se dérouler dans nos locaux ou sur votre site (en intra) ou dans une salle de conférence équipée.
  - **En distanciel :** Possibilité de suivre la formation à distance via une plateforme en ligne pour les participants.
- **Matériel nécessaire pour le distanciel :** Chaque participant doit avoir accès à un ordinateur équipé d'une connexion internet.
- **Effectif :** Le nombre de participants est de minimum 4 personnes et limité à 15 personnes pour favoriser l'interaction et garantir un accompagnement personnalisé.
- **Certification :** À l'issue de la formation, une attestation de participation sera délivrée aux participants ayant satisfait aux exigences.

Tarif : selon proposition commerciale. Nos tarifs publics sont consultables sur notre catalogue en ligne.

Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation sera continue avec des questions, discussions, exercices pratiques et études de cas pour vérifier l'application des connaissances. Une synthèse et un feedback en fin de formation mesureront les acquis et la réalisation des objectifs pédagogiques. Un Certificat de Réalisation signé par le Responsable de l'organisme de formation et mentionnant les compétences visées est remis au participant à la fin de la formation. Le contenu de ce document atteste la mise en œuvre du processus d'évaluation.

La présente formation, dans sa configuration actuelle, n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation formelle en termes de taux de satisfaction et de pourcentage de réussite des participants.

Informations sur l'admission

Informations sur l'admission :

Inscriptions : Les pré-inscriptions se font en ligne sur notre site web, via l'extranet Entreprise ou par mail à formation@ugm-opera.fr jusqu'à trois semaines avant le début de la formation en inter.

Pour les demandes en Intra, un délai de prévenance de minimum 4 semaines avant la date de formation souhaitée est requis.

Les places sont attribuées par ordre d'inscription et sous réserve d'un nombre de participants minimum et de dossier administratif complet.

Conditions d'Annulation : Les annulations sont possibles jusqu'à 15 jours avant le début de la formation avec remboursement intégral. Passé ce délai, un pourcentage des frais de formation sera retenu.

Informations sur l'accessibilité

Nos locaux ne sont malheureusement pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Cependant, un soutien personnalisé peut être mis en place pour les participants ayant des besoins spécifiques.

Si vous avez des contraintes particulières liées à une situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter la formation.

Vous pouvez exprimer vos besoins spécifiques en nous écrivant à l'adresse handicap@ugm-opera.fr

Votre intervenant

David FITOUCHI

David Fitouchi : Expert Actuariel et Formateur de référence

Plongez dans l'univers de l'actuariat avec David Fitouchi, un professionnel dont l'expertise et la passion pour le domaine sont inégalées. Fort de près de dix ans d'expérience au sein du cabinet Mazars Actuariat, David a fondé Actuelia en 2013, un cabinet de conseil indépendant qui s'est rapidement imposé comme un acteur majeur dans le secteur de l'actuariat. Aujourd'hui, Actuelia est une équipe de plus de 40 consultants, un témoignage de la réussite et du dynamisme du cabinet.

Un parcours impressionnant : Depuis ses débuts, David Fitouchi a enrichi ses compétences en développant l'équipe Actuariat d'assurance chez Mazars et en travaillant sur des projets complexes liés à Solvabilité II. Sa carrière l'a conduit à collaborer avec une centaine d'organismes diversifiés — mutuelles, compagnies, courtiers et réassureurs — lui permettant de maîtriser en profondeur l'ORSA, la fonction actuarielle, les modèles internes, et bien plus encore.

Une expertise reconnue : David est un spécialiste aguerri en matière de provisionnement en Assurance (Vie, Non Vie, Prévoyance) et possède une solide connaissance des outils stochastiques tels que Bootstrap, Mack, et M&W. Il est également reconnu pour son expertise en audit de modèles internes Solvabilité, revue de provisions, et accompagnement à l'ORSA.

Sa passion pour la formation : Actuaire pédagogue, David Fitouchi anime de nombreuses formations sur Solvabilité II, couvrant des sujets tels que le bilan prudentiel, la marge de risque, et l'USP. Sa capacité à rendre les concepts complexes accessibles et compréhensibles fait de lui un formateur prisé et respecté.

Ce que vous gagnerez : En collaborant avec David, vous bénéficierez de son savoir-faire exceptionnel pour affiner vos connaissances actuarielles et optimiser vos pratiques en matière de tarification, de modélisation, et de gouvernance. Ses formations sont conçues pour relever les défis actuels du secteur et pour enrichir vos compétences avec des approches innovantes et des solutions pragmatiques.

Rejoignez David Fitouchi pour une immersion complète dans le monde de l'actuariat, où expertise technique et pédagogie se rencontrent pour propulser vos équipes vers de nouveaux sommets.